

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 mai 2005
(convocation du 13 mai 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDÉBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. FERILLOT Michel
M. BANAYAN Alexis à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 10 H 15)
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise
Mme. CASTANET Anne à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie-Claude
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent
M. FAVROUL Jean-Pierre à Mme. PUJO Colette
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

M. HERITIE Michel à M. HOUDÉBERT Henri
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard
M. LOTHaire Pierre à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à M. REBIERE André (à partir de 10 H 30)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. GELLE Thierry
Mme PARCELIER Muriel à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 H 30)
M. PONS Henri à M. POIGNONEC Michel
Mme. RAFFARD Florence à M. QUERON Robert
M. SOUBIRAN Claude à M. BOBET Patrick
Mme TOUTON Elizabeth à M. SIMON Patrick (à partir de 11 H 30)

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Société SICAMUS - Extension n°1 - Bordeaux - MIN de Brienne - Marché de maîtrise d'oeuvre sur procédure adaptée - Autorisation de signer le marché

Madame FAORO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération 2004/806 du 19 octobre 2004, le Conseil de Communauté a décidé la construction d'une extension des locaux concédés au MIN à la Société horticole SICAMUS, d'une superficie de 1 300 m² environ.

Pour réaliser cette opération, il est nécessaire de conclure un marché de maîtrise d'œuvre dont le montant des honoraires a été estimé à 100 000 € H.T.

Cette désignation relève donc des dispositions du Code des Marchés Publics (articles 28 et 74) relatives aux marchés à procédure adaptée, s'agissant d'une prestation inférieure à 230 000 € H.T.

Déroulement de la procédure :

- le 10 décembre 2004 : parution au Moniteur de l'appel public à la concurrence
- le 14 décembre 2004 : parution de l'APC au BOAMP
- le 30 décembre 2004 : date limite de réception des candidatures
- le 3 février 2005 : rapport d'analyse des candidatures (9 dossiers reçus)
- le 18 février 2005 : date lancement consultation de 3 candidats retenus
- le 11 mars 2005 : date de remise des propositions

Conformément au règlement de consultation, trois candidats ont été retenus par la personne responsable du marché pour remettre une offre. Il s'agit des groupements suivants :

- SARL Guibert – BETEREM – F. Peyrot
- D. Pourtier – ARRDHOR - ECCTA
- M. Henry – SARL PHYSALID

Analyse des offres :

Le critère d'attribution retenu est l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants (par ordre décroissant) :

- 1 – Prix des prestations
- 2 – Approche sur l'intégration et la fonctionnalité du projet avec l'existant

Après analyse des 3 dossiers reçus dans les délais, le classement des candidats est le suivant :

Classement	Désignation du groupement	Critère n°1 - Prix	Critère n°2
1	Marc A.C. Henry – SARL PHYSALID	70 000 € H.T.	Satisfaisant
2	SARL Guibert – BETEREM – F. Peyrot	86 400 € H.T.	Satisfaisant
Non classé	D. Pourtier – ARRDHOR – ECCTA	90 000 € H.T.	Non satisfaisant offre incomplète

Il ressort que l'offre de l'équipe M. Henry – SARL Physalid s'avère la mieux disante et également la moins disante. La proposition d'honoraires est inférieure de 30 % à l'estimation. L'approche architecturale sur la conception des serres horticoles est satisfaisante.

Il est en conséquence proposé au Conseil de retenir cette candidature.

La dépense correspondante est inscrite au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 23, compte 2313, fonction 910, CRB A750, Code GSP OO04098.

Aussi, si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Président à signer le marché correspondant.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
8 JUIN 2005

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

